

“Juin Vert”, la campagne qui rappelle l’importance du dépistage du cancer du col de l’utérus

Publié le 16/06/2023 à 13h09 , mis à jour le 16/06/2023 à 13h09

Lecture 1 min.



Annabelle Iglesias Journaliste santé/parentalité

Le cancer du col de l’utérus est une maladie évitable. C’est ce que rappelle la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV) dans la campagne “Juin Vert” qui met l’accent sur l’importance du dépistage et de la vaccination des enfants pour prévenir la maladie.

Sommaire

1. [En quoi consiste le dépistage du col de l’utérus ?](#)
2. [La prévention passe aussi par la vaccination](#)

Chaque année, on dénombre 3000 nouveaux cas de cancer du col de l’utérus en France. La maladie tue 1000 personnes par an, dans la majorité des cas des femmes jeunes. Des décès qui pourraient être évités grâce au dépistage et à la vaccination.

En quoi consiste le dépistage du col de l’utérus ?

En France, le dépistage du cancer du col de l’utérus est gratuit. Il concerne les femmes de 25 à 65 ans, asymptomatiques, y compris celles qui n’ont plus de rapports sexuels et celles qui ont des rapports sexuels avec des femmes. Comme pour le cancer du sein, celles-ci reçoivent un courrier les invitant à aller faire leur test de dépistage.

Ce test repose sur l’analyse d’un prélèvement au niveau du col de l’utérus permettant de détecter au plus tôt des cellules anormales du col de l’utérus (examen cytologique) ou la présence d’un virus HPV (test HPV). La détection de lésions précancéreuses permet de les traiter avant qu’elles n’évoluent en cancer. Le dépistage permet aussi

de détecter et traiter des cancers à un stade précoce pour ainsi en améliorer les chances de guérison.

Selon les dernières recommandations de la Haute autorité de santé, les modalités de dépistage varient selon l'âge :

- De 25 à 29 ans : examen cytologique tous les 3 ans ;
- De 30 à 65 ans : test HPV tous les 5 ans.

Ce test peut être réalisé par un gynécologue, un médecin généraliste ou une sage-femme mais aussi directement en laboratoire de biologie.

Malgré la mise en place d'un dépistage organisé depuis 2018, la SFCPCV constate qu'encore près de 40% des femmes ne se font pas dépister.

La prévention passe aussi par la vaccination

“La combinaison de la vaccination anti-HPV et du dépistage massif pourrait permettre de faire disparaître le cancer du col de l'utérus. Il est essentiel de rappeler à toutes les femmes françaises qu'elles peuvent bénéficier de ces mesures”, conclut la SFCPCV.